

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE SST INRS

numéro d'habilitation INRS: 958007/2016/SST-01/0/09

Public visé par la formation et pré-requis

- Toute personne débutante souhaitant se rendre utile en cas d'accident sur son lieu de travail ou à l'extérieur.
- Il s'agit d'une formation tout public.
- Aucun pré-requis nécessaire.

Objectifs de la formation

à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...).
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise.
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Contenu de la formation

il est détaillé sous forme de compétences à acquérir par le stagiaire afin d'atteindre les objectifs fixés.

Domaine de compétences 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée

- 2.1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime

- 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
- 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée

- 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

Domaine de compétences 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- 6.1. S'appropriier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Moyens et méthodes pédagogiques

les moyens matériels de la formation

Ressources documentaires obligatoires :

- Guide des données techniques et conduites à tenir INRS.
- Document de référence SST.
- Plan d'intervention + pictogrammes.
- Aide mémoire SST – ED 4085.
- Grille de certification des compétences SST.

Matériel de simulation obligatoire :

1 défibrillateur de formation avec accessoires.

1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) :

- Mannequin RCP adulte
- Mannequin RCP enfant
- Mannequin RCP nourrisson

Divers matériels pour la réalisation des simulations.

Matériel d'entretien des mannequins et accessoires.

Autres outils pédagogiques préconisés :

Vidéos Gestes de secours SST.

Divers diaporamas réalisés par ALTA Prévention.

les méthodes pédagogiques de la formation

exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en pratique, échanges entre stagiaires, retour d'expériences, dossiers techniques remis aux stagiaires, transmission de documents aux stagiaires par e-mail.

Évaluation de la formation et sanction de formation

L'évaluation de la formation porte sur :

- L'évaluation de la formation par le formateur SST qui a assuré la formation.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans une grille de certification individuelle (document INRS), utilisée lors de chaque formation.

- L'évaluation du déroulement de l'action de formation par le stagiaire qui devra remplir les documents suivants :

- évaluation de formation a chaud.

La formation sera sanctionnée par :

- une attestation individuelle de fin de formation,
- un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Qualité du formateur

Nom, prénom	PLATA ENRIQUE
Titre	Gérant
Profession	Testeur/ Formateur
Expérience / Compétences	Titulaire du certificat de formateur SST

Durée de la formation et modalités d'organisation

- Durée totale de la formation : 14 heures (base 7h/jour)
- Date de la formation :
- Horaires : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Lieu de la formation : Dans votre Entreprise ou dans notre établissement dans le cadre de formation inter-entreprise.
- Formation organisée en continu
- Effectif : un groupe de 4 à 10 personnes.

REMARQUE :

En dessous de 4 participants, la formation ne peut pédagogiquement être organisée de manière satisfaisante (réalisation de simulation d'accident).